

Titre - Niveau IV

Certificateur : Ministère chargé de l'emploi (DGEFP)

## DEFINITION

Les titulaires sont capables de réaliser les dossiers d'études détaillés de sous-ensembles de machines et de biens d'équipements, à partir d'un cahier des charges, d'une préétude ou d'un schéma fonctionnel et de consignes. Ces dossiers comprennent des plans, des nomenclatures, des notices techniques qui précisent les ensembles mécaniques et les pièces constitutives en vue de leur fabrication, de leur montage et de leur utilisation. Autrefois réalisés à la main, ils sont maintenant réalisés à l'aide de logiciels spécifiques (DAO, CAO et outils bureautiques). Ils travaillent généralement sous la responsabilité d'un chef de projet ou d'un responsable de bureau d'études. La part d'innovation laissée aux titulaires consiste à rechercher, transposer et adapter des solutions existantes à partir d'informations collectées dans la banque de ressources propre à l'entreprise, auprès des fournisseurs, et de plus en plus par accès internet.

## CONTENU

- ▶ Numérisation de plans mécaniques
- ▶ Réalisation d'études de sous-ensemble mécaniques
- ▶ Elaboration des dessins de définition de pièces mécaniques

## VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : NON
- Apprentissage : NON
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : NON
- VAE : OUI

## FORMATION

**Durée :** Durée modulable de 10 mois environ (37 semaines), dont 7 semaines en entreprise

**Lieux (à titre indicatif) :** Campus de formation AFPA des régions suivantes : Ile-de-France - Pays de Loire - Rhône-Alpes

**Conditions d'accès :**

- ▶ Classe de 1<sup>ère</sup> ou Terminale scientifique ou technique ou équivalent OU BEP du secteur industriel ou équivalent
- ▶ Pour tous, une expérience professionnelle d'un an, de préférence dans l'industrie ou en contact avec des technologies industrielles (en production, maintenance, usinage, bureau d'études ou bureau des méthodes) est exigée. Les personnes n'ayant pas tout à fait l'expérience ou le niveau scolaire demandé peuvent suivre une formation préparatoire d'une durée de 14 semaines qui leur permettra ensuite d'accéder à la formation qualifiante.
- ▶ Admission : entretien de confirmation du besoin de formation - tests - épreuves de connaissances en mathématiques et physique - entretien

## RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Laboratoire - Recherche & Développement - Industrialisation :**
  - Technicien(ne) bureau d'études